

Soutien à la mobilité internationale 2020

Dans le cadre du soutien à la mobilité internationale, l'InSHS propose aux chercheur(e)s, enseignant(e)s-chercheur(e)s et ingénieur(e)s de recherche des unités de recherche dont le CNRS est tutelle ou cotutelle, une aide pour la réalisation d'actions de recherche à l'étranger en 2020.

Cette aide concerne toutes les disciplines et tous les types de missions de recherche (collaboration internationale, travail de terrain, consultation de sources, montage de projet, rédaction d'ouvrage ou d'article en collaboration...). Elle s'applique à toutes les destinations (dans le respect des règles de séjour en vigueur dans les pays choisis) et à tout type d'institutions d'accueil.

Ces missions de recherche à l'étranger seront obligatoirement réalisées en 2020. Leur durée doit être supérieure à trois mois et ne peut excéder neuf mois. L'aide accordée se présente sous la forme d'un forfait mensuel de 2000 euros notifié à l'UMR et destiné à couvrir les frais de mission.

Les candidatures seront expertisées sur la base de leur qualité et de leur intérêt scientifique. Les chercheur(e)s, enseignant(e)s-chercheur(e)s et ingénieur(e)s de recherche doivent faire parvenir leur **candidature au plus tard le 4 novembre 2019**, par e-mail à : inshs.smi@cnrs.fr.

Le dossier de candidature doit comprendre :

- une justification scientifique du projet (deux pages maximum)
- un descriptif des actions prévues lors de la mission (une demi-page maximum)
- l'utilisation prévue du budget demandé (une demi-page maximum)
- un *curriculum vitae*
- le formulaire ci-joint complété avec l'accord du directeur d'unité.

Éligibilité : seules les candidatures émanant de personnels statutaires (chercheur(e)s, enseignant(e)s-chercheur(e)s et ingénieur(e)s de recherche) des unités de recherche relevant d'une section de l'InSHS et dont le CNRS est tutelle ou cotutelle, sont éligibles à cet appel.

Présentation du dossier : nous vous prions de nous faire parvenir votre candidature en complétant le formulaire joint en remplissant la page 2 sans la modifier.

Nous vous remercions de bien vouloir compléter les 4 rubriques suivantes :

- Justification scientifique du projet (deux pages maximum)
- Descriptif des actions prévues lors de la mission (une demi page maximum)
- Utilisation prévue du budget demandé (une demi page maximum)
- Curriculum vitae (3 pages maximum)

Ces rubriques **obligatoires** devront être compilées après la page 2 et dans l'ordre établi ci-dessus.

Nous vous remercions de nous faire parvenir le dossier complet en un seul fichier, enregistré au format pdf sous l'intitulé : SMI_Nom du porteur_N° de sectionCNRS.pdf

Pour tout renseignement merci d'envoyer un message à : inshs.smi@cnrs.fr.



Déclaration de candidature

Comment déposer votre dossier ?

- compléter ce formulaire
- l'enregistrer au format **pdf**
- le renommer sous l'intitulé suivant : SMI_nom du porteur_N° de section CNRS.pdf
- l'envoyer à l'adresse suivante : inshs.smi@cnrs.fr

A déposer au plus tard le 4 novembre 2019

* * * * *

Titre du projet ▶

Porteur du projet

M. Mme Prénom ▶ Nom ▶

Nombre de mois demandés ▶

Pays de destination ▶

Section du comité national du CNRS ▶

Laboratoire de rattachement (nom complet et sigle, le cas échéant) :

▶

Code unité (UMR, USR)▶

Courriel du porteur du projet ▶

Tél ▶

Avis du directeur/trice d'unité

M. Mme Prénom ▶ Nom ▶

Courriel du directeur/trice d'unité ▶

Avis favorable Avis défavorable

Signature :



Justification scientifique du projet (deux pages maximum)



Descriptif des actions prévues lors de la mission (une demi-page maximum)



Utilisation prévue du budget demandé (une demi-page maximum)

Seuls les frais de mission peuvent être couverts par l'aide.



Curriculum vitae (3 pages maximum)

